

Image not found or type unknown



## carte séjour retraité pour conjoint

Par **naget**, le **31/08/2009** à **14:14**

voilà!

Mon grand possède la carte de séjour retraité, la préfecture de Bobigny nous dit que ma grand mère a le droit de l'avoir par rapport à mon grand père, le problème c'est que nous sommes rattachés à la préfecture du Raincy et là-bas on nous dit qu'elle n'a pas le droit, il faut que j'aie vécu avec lui ici en France mais à l'époque elle ne venait que quelques jours. (nous n'avons pas la preuve)

SVP aidez-moi c'est assez URGENT!

MERCI PAR AVANCE